

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

DEO FAVENTE, HAUD PLURIBUS IMPAR DES

DEUX CENTS

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 21 DECEMBRE 1895

No 41

SOMMAIRE

- PAGE 1.—Question de Droit, *A. Etudiant en droit*. — Chez les Jésuites, *Mirello*.
- PAGE 2. — Faute à corriger, *Jean de Laval*. — Echos des Cours de Droit Civil, *L. C.*. — Les semeurs d'ordures, *Luy d'Avet*. — Un aveu.
- PAGE 3.—Causerie, *Juan Moy*. — Correspondance, *Luy d'Avet*. — Une actrice, un aveugle et son chien. — La paresse, *Franklin*.
- PAGE 4. — Carnet d'un curieux, *Paul Endel*. — La beauté. — Fantaisie, *Bill Sharp*. — L'étude de soi-même.
- PAGE 5.—Un arrêt Judiciaire, *J. et G.*. — Charité, *Jacques Beaumont*. — Le souvenir des aïeux, ...
- PAGE 6.—Le vin de mon oncle, nouvelle (*suite et fin*), *Félicien Pascal*. — La Bouée, *M. Julien Berr de Turique*, (*à suivre*.)
- PAGE 7. — Maître Tobie, nouvelle, (*suite*) *M. C. G. Reuling*.
- PAGE 8.—Entre deux plaidoyers.

QUESTION DE DROIT

A QUI A PROUVER ?

LE JOURNAL DES ETUDIANTS pose, dans un de ses derniers numéros, la question suivante, décidée par le correspondant légal du *Star* : "A poursuit B pour injures verbales proférées il y a au-delà d'un an ; mais il déclare n'en avoir eu connaissance que dans l'année. B plaide prescription. Est-ce à B à prouver que A connaissait l'injure plus d'un an avant l'action, ou B doit-il prouver son ignorance ?"

Cette question est très importante et très controversée : c'est pourquoi une discussion sur ce sujet aurait sans doute été fort intéressante. Il m'en coûte de chercher maintenant à discuter cette question, car le temps des examens ne laisse guère de loisirs ; mais comme on m'avertit que LE JOURNAL DES ETUDIANTS va chômer pendant une quinzaine, je donne mes arguments tels quels, quitte à y revenir si l'occasion s'en présente.

Le jurisconsulte du *Star* a mis l'onus probandi à la charge du défendeur, pour ce qui regarde la connaissance du demandeur. Je dois, une fois de plus, différer d'opinion avec lui.

Sans entrer dans la discussion des diverses présomptions qui peuvent se combattre, sans juger leurs valeurs respectives, nous réduisons simplement les faits à leur plus simple expression, examinant, suivant la règle si claire de Taylor, quelle serait la situation des parties si aucune preuve n'était faite.

A poursuit B pour injures prononcées il y a plus d'un an ; ces injures sont prescrites (2261 C. C.) par un an à compter du jour où la partie offensée en a eu connaissance (et non pas, comme le dit le *Star*, du jour où elles ont été prononcées.) S'il n'allègue que les injures, le tribunal ne peut lui donner jugement, même contre un défendeur qui fait défaut de comparaître, quand même il prouverait les injures. 2267 C. C. n'admet pas de doute sur ce point. Des injures prononcées il y a plus d'un an ne peuvent pas plus donner jugement à un demandeur, même par défaut, qu'un billet prescrite. Il faut donc, dans un cas comme dans l'autre, un fait supplémentaire ; ce fait, dans le cas actuel, c'est l'ignorance du demandeur jusqu'à une époque relativement récente. Ce fait, le demandeur doit l'alléguer pour obtenir jugement, même par défaut, et même dans ce cas, il doit le prouver, car c'est un principe bien général en matière de preuve que celui qui allègue un fait doit le prouver. Cette preuve, il pourra la faire en établissant des circonstances exceptionnelles, en interrogeant le défendeur sur faits et articles, etc., et, si difficile qu'elle puisse être, le demandeur n'en sera pas dans une pire situation que le mandataire qui, voulant obliger le mandant de ses héritiers pour des actes faits par lui après la cessation de ses pouvoirs, la mort du mandant ou toute autre cause mettant fin au mandat, devra prouver son ignorance de cette cause. La doctrine sous l'art. 1728 est bien établie.

Le demandeur, pour avoir jugement, même par défaut, devra donc prouver l'injure et la date de la connaissance qu'il en a eue. Or il serait injuste et illégal de mettre un défendeur qui défend à une action, dans une situation pire qu'un défendeur qui fait défaut. La sollicitude du tribunal pour les défendeurs qui ne comparaissent pas ne doit certainement pas aller jusque-là.

Du reste, la jurisprudence en ce pays, sur ce point, est uniforme et bien établie.

Dans ces dernières années, la Cour de Révision composée des juges Gill, Mathieu et Loranger, a confirmé à l'unanimité une décision de l'hon. juge Ouimet, disant que sous l'article 1010, qui juge la prescription de l'action paulienne, c'est au demandeur à prouver qu'il n'a eu connaissance de la fraude que

dans l'année qui a précédé l'institution de l'action. Les mêmes principes peuvent s'appliquer à l'article qui nous occupe, et je crois qu'en effet l'analogie des deux cas a été signalé par le savant magistrat qui a rendu jugement au nom de la Cour de Révision (1).

Dès 1889, la Cour d'Appel avait posé le principe d'une manière plus directe et plus formelle encore dans la cause de *Téu vs Debaime*. Le jugé en cette cause est le suivant :

"Que le demandeur qui réclame des dommages pour injures proférées contre lui, et qui allègue qu'il n'a été informé et n'a eu connaissance de ces injures que depuis moins d'un an avant l'institution de son action, doit prouver cet allégué, et que s'il ne fait pas cette preuve, son action pour des injures proférées plus d'un an avant l'institution de son action sera renvoyée : (2)

Cette décision, on le voit, ne laisse subsister aucun doute sur l'opinion qu'avaient à ce sujet les juges de l'ancienne Cour d'Appel, dont le jugement a été unanime.

Je citerai en dernier lieu, à l'appui de ma prétention, la cause de *Robertson vs Heain*, jugée par la Cour de Révision, en septembre 1891. L'hon. juge Davidson, juge en première instance, décida, sur objection, que le demandeur avait à prouver que sa connaissance des injures ne datait pas d'un an ou de plus, et les hon. juges Taschereau, Doherty et Archibald, siégeant en révision, déclarèrent aussi qu'une telle prescription est non-seulement une fin de non-recevoir, mais un plaidoyer éteignant le droit d'action lui-même, lequel devait donc être rétabli par la preuve de nouveaux faits, c'est-à-dire, du temps de la connaissance.

Je soumets donc que la doctrine du *Star* est opposée tant à la doctrine qu'à la jurisprudence. Je crois cette dernière bien établie en ce pays : quant aux principes, j'y reviendrai s'il y a lieu.

X...

Etudiant en droit.

Beaucoup de gens vivent trop de l'avenir, c'est-à-dire d'espérance ; beaucoup au contraire, vivent trop du passé, c'est-à-dire de souvenirs. Sachez vivre du présent. Qui pense trop à demain se ménage des déceptions ; qui pense trop à hier regrette.

(1) *Barthe vs Guertin* : 1 R. O., p. 96.
(2) 18 R. L., p. 351.

Chez les Jésuites

La séance annuelle des Cadets du Collège Ste-Marie a eu lieu le 14 Décembre courant, dans la salle académique du collège. L'auditoire était nombreux et choisi.

Comme toutes celles qu'organisent les élèves de cette institution, cette dernière soirée a été des plus goûtées et couronnée de tout le succès qui lui était dû. Le fait est qu'il eut été difficile de surpasser en précision de même qu'en dextérité le maniement du sabre, du fusil et de la baïonnette de ces soldats imberbes.

Au cours de la soirée les cadets ont présenté une bourse à leur zélé instructeur, le sergent major Philipps qui les a conduits aux triomphes de 1893 et 1894, et qui se propose de le faire encore aussi sûrement au prochain concours.

La séance s'est terminée par la pièce de résistance, une petite comédie de Labiche "Les trente-sept sous de Monsieur Montaudoin" interprétée avec beaucoup de brio et d'entrain par quelques anciens élèves.

Monsieur Arthur Laramée, E. E. D., qui personnifiait Montaudoin, a rendu son rôle avec tout le talent qu'on lui connaît.

M. M. Albert Laramée, E. E. M., et Arthur Richard, E. E. D., dans leur rôle respectif de Lemartois et Joseph ont plus d'une fois provoqué les rires et les applaudissements de l'assistance.

Quant à messieurs Raoul Dumouchel et Ch. Charbonneau, leurs noms sont trop connus pour entreprendre de faire leur éloge. Il faut les entendre.

Messieurs Th. Rinfret et M. A. Mignault ont aussi beaucoup contribué par le naturel de leur jeu au succès de la comédie.

Le ballet militaire et les exercices gymnastiques ont été admirablement exécutés.

Nous n'avons que des félicitations à adresser aux organisateurs de cet agréable passe-temps.

Les anciens élèves, étudiants à l'Université Laval, souhaitent beaucoup de succès à leurs amis, et sont certains que les cadets du collège Ste-Marie, deux fois vainqueurs du trophée du duc de Connaught, sauront soutenir l'honneur de leur bataillon en remportant, l'an prochain le drapeau qu'ils n'ont qu'à ramasser.

MIRELLO.

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

PARAISANT LE SAMEDI
Rédigé en Collaboration.

JOSEPH BEAULIEU - Directeur
Bureau : UNIVERSITÉ LAVAL.

ABONNEMENT - \$1.00 UN AN.
" " " 0.75 SIX MOIS.

PAYABLE D'AVANCE.

Annonces tarifées par contrats spéciaux
Toutes correspondances concernant l'administration et la rédaction doivent être adressées comme suit :

LE JOURNAL DES ETUDIANTS,
Boite 2187, B. P.,
Montréal, Canada.

MONTRÉAL, 21 DÉCEMBRE 1895

Faute à Corriger

Depuis quelque temps, on ne peut ouvrir un journal sans voir s'étaler en quelque part, soit dans un titre flamboyant, soit dans un entrefilet, soit dans un article de rédaction, les mots suivants : *résignation de M. Clark Wallace, le contrôleur des douanes a résigné...*

Au moment où je trace ces lignes, j'ai sous les yeux le compte-rendu d'une assemblée politique. On y fait dire à un ministre : "La résignation de M. Clark Wallace est une réponse à l'accusation portée avant-hier par l'honorable M. Angers contre le cabinet."

Voici ce que M. Buies pense de l'emploi de cette expression :

"Donner sa résignation !... Un tel a résigné... Mou Dieu ! étendez votre miséricorde sur mes compatriotes, car ils ne pourront plus à l'avenir endurer leurs maux ; ils n'ont plus de résignation ; ils l'ont donnée ! Ils ne pourront pas non plus se résigner, puisqu'ils ne connaissent pas cela ; ils passent leur temps à "résigner." Mille tonnerres ! Me montrera-t-on enfin quelqu'un qui m'apprenne ce que cela veut dire "résigner" ? Je sais très bien ce que c'est que de se démettre, donner sa démission, prendre sa retraite, résigner un bénéfice, une fonction ou une charge quelconque en faveur de quelqu'un, mais donner sa résignation ! A qui diable voulez-vous donner ça, votre résignation ? Vous en avez donc trop, ou bien jugez-vous qu'elle vous soit inutile, elle qui seule peut vous aider à supporter vos chagrins, vos ennuis, vos tribulations, enfin, dans cette vallée de larmes où le carême revient systématiquement tous les ans, avec accompagnement de poisson pris du temps de Noé et vendu pour du poisson frais, sur le marché Montcalm ? Après tout, c'est votre affaire. Donnez votre résignation si vous voulez ; il ne manquera pas de gens qui la prendront, parce qu'ils en ont bien besoin, moi le premier. On voit cette détestable "résignation" s'étaler en plein jusque dans les titres des articles. Ainsi nous lisions encore dernièrement :

"Résignation de M. McShane.

"Résignation de M. Peachy.

"Mettez donc *Retraite*, et vous n'en serez pas malade, les autres encore moins.

"Mais un journal de Montréal va encore plus loin, lui. Il écrit l'abdication" de M. McShane ! On pourrait encore essayer "renonciation."
"Répudiation" ne ferait pas "mal."

JEAN DE LAVAL.

ECHOS DES COURS
DE DROIT CIVIL

Le vendeur est soumis à deux obligations principales : celle de délivrer et celle de garantir la chose qu'il vend. Le *consentement* dans la vente crée le droit ; la *livraison* rend possible l'exécution du droit ; la *garantie* maintient ce droit.

Nous avons expliqué dans les *Echos* précédents la première obligation principale du vendeur. Nous savons ce qu'est la *délivrance* ou *livraison*. Traitons maintenant en particulier de la seconde et non moins principale obligation du vendeur, de la *garantie*.

Et tout d'abord, qu'est-ce que la *garantie* ?

Garantir une chose à quelqu'un c'est lui en assurer une possession paisible ; c'est, de plus, lui assurer que cette chose est bien telle qu'elle paraît être, telle qu'il doit la concevoir en contractant sur elle.

De là il résulte que la *garantie* a deux objets :

1o L'éviction de la chose en tout ou en partie ; 2o Les défauts cachés de la chose.

Evincer, dans le sens rigoureux du mot, c'est ôter quelque chose à quelqu'un en vertu de la sentence : *vincere est aliquid vincendo auferre*.

On comprend aussi, quoique dans un sens moins propre, sous ce terme, les cas auxquels l'acheteur est empêché, quoique sans sentence, de pouvoir retenir la chose en vertu de la vente qui lui en a été faite ; et ces cas peuvent aussi donner lieu à la *garantie*, comme nous le verrons plus loin.

Quant au deuxième objet de la *garantie*, savoir : la *garantie des défauts cachés de la chose*, il découle de l'obligation assumée par le vendeur de faire avoir à l'acheteur la chose vendue ; car s'obliger à *faire avoir la chose*, dans l'intention des parties, c'est s'obliger à la faire avoir utilement, puisqu'en vain l'acheteur a utilement une chose qui ne peut lui être d'aucun usage.

"Ces vices, dit Pothier, que le vendeur est tenu de garantir, se nomment *redhibitoires*, parce que l'action qui naît de cette *garantie* est une *action redhibitoire*, c'est-à-dire une action pour laquelle l'acheteur conclut contre le vendeur" à ce qu'il soit tenu de reprendre la chose vendue et de lui rendre le prix : *redhibere est reddere*.

On distingue deux sortes de *garanties* : la *garantie légale* et la *garantie conventionnelle*.

Domat définit la *garantie légale* comme suit : "La *garantie* de droit, ou naturelle, est la sûreté

que doit tout vendeur pour maintenir l'acheteur en la libre possession et jouissance de la chose vendue, et pour faire cesser les évictions et les autres troubles de la part de quiconque prétendrait en la chose vendue, ou un droit de propriété, ou autre quelconque, par où le droit qui doit être naturellement acquis par la vente fût diminué ; et le vendeur est obligé à cette *garantie*, quoiqu'il n'y en ait point de convention."

Et Domat, définissant la *garantie conventionnelle*, continue : "La *garantie conventionnelle* est la sûreté que promet le vendeur, ou plus ou moins étendue que celle de droit, selon qu'il en a été convenu. Ainsi, on peut ajouter à la *garantie* de droit, comme s'il était convenu que le vendeur garantira du prince, et on peut la restreindre comme s'il était convenu que le vendeur ne garantira que de ses faits et non des droits d'autrui, ou qu'il ne rendra que le prix en cas d'éviction, et non les dommages et intérêts, et toutes ces conventions ont leur justice sur ce qu'on achète plus ou moins cher, ou sur d'autres vues, et sur ce qu'on n'achète en effet que ce qui est vendu, et tel que le vendeur veut le garantir."

LEX.

Les semeurs d'ordures

Triste métier, mais combien plus tristes gens !!!

Métier qui, bien qu'infécté, ne demande ni instruction, ni intelligence, ni savoir vivre.

Il y a des gens qui ont vraiment bien peu de conscience et de patriotisme, sinon pour s'enrichir, du moins pour vivoter au moyen de l'ignominie et de l'obscénité, et cela aux dépens de la réputation de tout un peuple.

Je veux parler de l'auteur qui se cache sous le voile de l'anonyme et qui a donné le jour à la complainte d'Azarie Gauthier.

Je laisse de côté l'idée de justice populaire que pourrait renfermer de tels couplets (au cas où le peuple verrait clair en ces choses, ce qui n'arrive jamais), je laisse, dis-je, cette idée de côté ; il le faut bien, elle n'existe pas.

Je prends ces sortes de compositions en ce qu'elles ont de profondément immoral, en ce qu'elles renferment de bêtises et de choses préjudiciables à l'esprit du peuple Canadien-français.

C'est le seul côté possible pour envisager de telles infamies !

Quoi ! un désœuvré quelconque, sans pudeur, sans vergogne et sans aucun talent, à cette seule fin de faire tomber quelques gros sous dans le fond de ses poches, escomptera à si bon marché la crédulité populaire, et prétendra instruire la masse avec de telles ordures.—Tout à fait par hasard, j'ai lu la complainte de Gauthier, et je l'avoue sans détour (les mots me manquent pour m'exprimer autrement), j'en ai eu un haut le cœur de dégoût.

L'auteur a ramassé dans la fange du ruisseau une histoire de meur-

tre pour en faire une romance à la mode du jour.

A la mode du jour, il a cette prétention.

Quel sujet héroïque !
Douce épopée !

Celui qui veut connaître un peu les mœurs populaires commence d'abord par lire ce que lit le peuple. C'est à peu près ce que font les étrangers de passage ou demeurant dans notre bonne ville.

Je me demande quelle idée auront de nous les autres peuples, si le peuple est censé lire de telles canailleries ?

Voilà pour la question de renommée.

Voyons maintenant la question de fait.

La classe instruite qui ne lit pas ces choses, on qui vient à les lire par hasard, lève les épaules et sourit de pitié.

Et le peuple ???

Le peuple.—lui, quand il lit de telles infamies, il est pris d'un rire faux, nerveux, qui ressemble à une hideuse grimace, et il passe aux yeux des étrangers pour goûter tant de bêtises.

Diletantisme du dernier raffiné !

Je n'ai pas lu la complainte de Demers mais je trouve qu'une telle idée a dû germer dans un cerveau bien mal équilibré et bien pervers.

Allons, monsieur le grand homme, auteur, poète et saltimbanque, pour le bien commun, n'écrivez plus jamais.

Apprenez le français, apprenez à vivre.

Ayez un peu de pudeur.

LUY D'AVEL.

UN AVEU

Un ministre luthérien écrivait, il y a quelques temps, ce qui suit, dans un journal protestant d'Allemagne :

"La phalange des prêtres romains est une phalange de héros. Ils soutiennent le combat que les circonstances politiques actuelles leur imposent, avec une persévérance qui rappelle le souvenir des légions romaines, et c'est avec étonnement que le monde regarde ces hommes qu'aucune puissance de la terre ne saurait contraindre à faire quelque chose qui soit en opposition avec les lois de leur église. Ils se font jeter sur la rue, ils souffrent la saisie administrative de tout ce qu'ils possèdent, sans que rien ne puisse les fléchir. Repoussés aujourd'hui, on les retrouve demain à leur poste. Voilà des prêtres ! Voilà des guerriers ! Voilà des hommes !

"Ce n'est pas le moindre des avantages de l'Eglise catholique que d'avoir des prêtres, c'est-à-dire des hommes d'action et pas seulement de parole."

Puis après avoir cité un exemple de courage sacerdotal, le ministre luthérien ajoute :

"Or, entre cent ecclésiastiques de l'Eglise romaine, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui ressemblent à celui-là ; tandis que sur cent ministres de l'Eglise évangélique, on n'en trouverait peut-être pas un seul."

CAUSERIE

Au moment où j'écris, le plus grand danger qui menace le bill des étudiants en droit est d'être enseveli sous la masse des mesures que nos législateurs rejettent annuellement pardessus bord, pressés qu'ils sont toujours de mettre fin à la session.

Si tel était notre partage, si ce bill n'était pas discuté au mérite, mais échouait faute de temps, nos successeurs dans le monde étudiant en tireraient sans doute une leçon salutaire et s'y prendraient, l'an prochain, dès le commencement de la session.

Du même coup, mes paroles deviendraient elles-mêmes une leçon pour le comité chargé par la faculté de promouvoir cette mesure.

* *

Ce bill des étudiants ne réveille pas les grandes divisions de race, de religion ou de parti. Nos députés, en face de cette question, deviennent tous opportunistes; ils oublient même qu'étant pour la plupart avocats, ils ont voté contre cette mesure dans la section du barreau à laquelle ils appartiennent. Je suis certain de ne pas nuire à la cause en allant jusqu'à dire qu'ils seraient prêts à se déterminer sur une simple considération personnelle, pour une raison de *politicien* ou pour se faire du bien dans leur comté. Nul doute que tous ces puissants moyens aient été mis en action par les habiles hommes qui ont fait ce qu'on nomme la *cabale* du bill. Mais ne voit-il pas que l'inévitable chroniqueur s'avise de faire encore une suggestion.

J'ai parlé des femmes dans la politique, l'autre jour. Parmi les femmes il y en a de jeunes. Ce sont même celles-là qui auraient l'influence la plus tangible dans ce nouveau domaine. Or, il se trouve que les jeunes filles sont assez souvent les amies des étudiants, qu'elles sont susceptibles parfois de travailler dans leur intérêt.

Ma suggestion est donc celle-ci : Que le beau sexe monte à l'assaut des législateurs de Québec. Il y a de tout parmi ces messieurs; qu'on se partage la besogne. Que les amies, les cousines, les fiancées mêmes, prennent nos jeunes et galants députés en partage. Que les enfants et les nièces des aînés prennent ces derniers à la gorge. S'il y a des vieux garçons à Québec, que leurs équivalents du sexe s'en rendent les maîtres. Il ne restera plus que les veufs dont les veuves viendront facilement à bout. Maintenant, j'ai fort envie, pour me venger de ses malices à notre égard, de mettre l'aimable *Françoise de la Patrie* aux prises avec la barbe de monsieur Taillon.

A coup sûr, cette campagne bien conduite sauverait la situation.

Voilà ma manière à moi de travailler pour le bill.

Avez-vous lu *Sam Pic* dans notre dernier numéro ???

C'est une démanigaison d'écrire qui le tourmentait celui-là. Qu'il se gratte, mille tonnerres, mais non pas en public !!!

Ses écrits sont d'une force à renverser votre journal.

J'apprends avec plaisir que deux ou trois jeunes filles connues déjà par leurs fines plumes sont devenues nos collaboratrices. L'on sait par mes ennemis *Délice* et *Petit Brac* que je suis un Don Quichotte à toute épreuve. Anxieux donc de croiser le fer pour soutenir l'honneur de mon nom, je me hâterai de déclarer à la face de toute la cité de Montréal que les québécoises — *Fiat justitia ruat cælum!* — sont plus affables, gentilles et accortes que les montréalaises.... sauf, bien entendu, nos correspondantes et nos lectrices. Qu'on tente de me refuser et j'écraserai mes contradicteurs d'une montagne de témoignages capable de les faire rentrer sous terre.

J. MAX MOQ.

Correspondance

A Mademoiselle Françoise de la "Patrie."

MADemoisELLE,

Voulez-vous me permettre de causer avec vous dans ce journal. Mais, vous savez, là, tout simplement, à la bonne franquette.

Vous devez bien vous en douter, il s'agit de votre chronique de lundi. Cependant, voilà : vous nous dites ce que vous avez à nous dire d'une manière si gentille, vous savez si bien dorer la pilule que nous l'acceptons sans rien dire, et que moi personnellement, je me sens tout chose à la seule idée de vous répondre.

En effet, je n'aurai pas ce tact, cette délicatesse nécessaire pour défendre mes amis et confrères les étudiants.

A ce que je puis voir vous nous accusez d'une triple faute qui n'est pas mortelle, en elle-même :

1^o De regarder un peu trop les jeunes filles de la rue St-Denis "à la promenade" et qui "vont à la ville par ces belles après-midi de décembre pour affaires (?) extrêmement urgentes."

2^o De nous former en petits pelotons pour les fixer plus à notre aise.

3^o De les faire marcher tout de travers.

Je reprends. Premier point :— Vous nous accusez de regarder un peu trop les jeunes filles, sur la rue St-Denis.

Mais, comme la faute n'est pas mortelle (c'est vous qui le dites), et que d'un autre côté nous ne sommes pas des anges.

"*Transcat.*"

..... "à la promenade," et plus loin vous ajoutez : "qui vont à la ville pour affaires (?) extrêmement urgentes."

Voilà ce qui s'appelle mêler l'utile à l'agréable, n'est-ce pas ?

Deuxième point :— Nous nous formons en petits pelotons pour fixer les jeunes filles plus à notre aise ! " *inde ira* ".

Ici, je dois dire que ceux de mes confrères qui agissent de la sorte constituent une très faible minorité de tout le corps universitaire, et qu'après tout, ne pouvant pas toujours regarder dans les nuages il leur faut bien de temps en temps abaisser leurs regards vers les choses de la terre.

S'ils choisissent les plus belles, tant mieux, cela prouve leur bon goût.

Du reste, je tiens pour certain que plusieurs jeunes gens qui ne sont pas étudiants du tout, ont établi leur poste d'observation devant l'Université Laval.

Troisième et dernier point :— Pour ce qui est de faire marcher de charmantes jeunes filles, tout de travers, nous n'y pouvons rien. C'est à la partie adverse qu'il faut s'adresser.

Que la députation de la plus jolie partie de votre sexe, mademoiselle Françoise, ait un peu moins d'humilité, qu'elle veuille bien croire un peu en son élégance, et qu'elle se persuade surtout, que les étudiants ne sont ni "moqueurs", ni "remarqueurs," mais tout simplement des admirateurs. J'ai dit.

Encore une fois, mademoiselle, pardonnez-moi mon audace et ma trop grande familiarité.

LUD D'AVEL.

Une actrice, un aveugle

et son chien

Voici une histoire aussi amusante que véridique, que nous avons entendu conter dernièrement :

Il y avait un jour un aveugle, un chien et une actrice d'un théâtre excentrique qui étaient amis.

L'aveugle était fort vieux, le chien était un caniche et l'actrice était bien peu riche, car ses appointements se montaient à quinze sous par représentation. Les jours où elle ne jouait pas, elle devait vivre d'espérance.

Ce trio d'amis vivait donc sous la raison sociale : "Misère et compagnie." L'actrice, par bonté d'âme, soignait le ménage de l'aveugle et peignait Baptiste (le chien !) tous les dimanches. Ces attentions étaient payées le soir par l'aveugle en récits des gloires du premier Empire, qu'il avait servi. Cette confraternité de la mansarde dura jusqu'au jour où le corbillard des pauvres, en passant devant la porte, emporta l'aveugle; les deux autres le suivirent à son dernier gîte, et quand ils revinrent, Baptiste s'installa chez l'actrice.

C'était un bien misérable logis que celui de la jeune femme, si misérable qu'il ne tentait pas même les voleurs, car il ne fermait point à clef et la porte n'avait qu'un modeste loquet, que Baptiste, avec sa sagacité de chien d'aveugle, avait, en deux jours, appris à faire jouer.

L'artiste ne jouait pas, et elle voyait rapidement s'épuiser ses petites économies. Elle répétait à la vérité, mais pour arriver à la représentation, il devait s'écouler bien des jours, que son mince pécule n'assurerait pas jusqu'au bout contre la faim. Vous pouvez com-

prendre ses inquiétudes et son désespoir.

Deux jours après, l'artiste revenant de sa répétition, crut faire un rêve ! Le carreau de la mansarde était jonché de pièces de deux sous, de dix sous, d'un franc, voire même de deux francs ? L'addition donna un total de vingt-cinq francs—une fortune ! Au milieu de ces trésors, Baptiste était étendu et dormait avec toute l'insouciance d'un chien philosophe.

En vain la jeune femme chercha quel pouvait être ce bienfaiteur manaque qui venait ainsi dans les mansardes jeter par terre une aumône qu'il pouvait placer sur un meuble.

Le lendemain, le bienfait anonyme se reproduisit, et l'artiste, au retour de son théâtre, recueillit, toujours sur le carreau, une somme de plus de trente francs. Au bout de huit jours, riche de deux cent cinquante francs, elle voulut connaître celui qui profitait de son absence pour l'enrichir, et, manquant à sa répétition, elle se mit au guet dans le couloir.

Dix minutes après, elle connaissait son bienfaiteur : C'était Baptiste !

Aussitôt son amie partie, Baptiste, la scébile à la gueule, soulevait le loquet et allait dans la ville s'installer à la place occupée depuis si longtemps par son défunt maître. — En voyant le chien seul, les passants qui le connaissaient croyaient son propriétaire malade, et, par une générosité que cette supposition rendait plus large, ils quintuplaient, dans la scébile, leur offrande à l'aveugle absent. — Deux heures après, Baptiste rapportait au logis sa scébile pleine qu'il vidait par terre.

Et voilà comment un bon et brave chien sauva de la misère et de la faim celle qui, pour lui, avait été une bienfaitrice en le recueillant.

Maintenant, si cette histoire n'est pas vraie, il ne faudra pas nous en vouloir, car ce n'est pas nous qui l'avons inventée.

AVIS

Nos agents chargés de collecter le prix de l'abonnement au *JOURNAL DES ETUDIANTS* doivent être porteurs d'une autorisation signée par le Directeur, M. Joseph Beaulieu.

LA PARESSE

La paresse énerve l'homme et le rend malade. C'est une rouille qui use plus que le travail; la clef dont on se sert souvent est toujours brillante. Aimez-vous la vie, faites-en un bon usage. Ne donnez pas trop de temps au sommeil, car le renard qui dort ne prend pas de poules. Se coucher de bonne heure, se lever de bonne heure, voilà ce qui rend fort et sage. La paresse rend pénible tout travail; la diligence le rend facile. L'oisiveté va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt. L'activité est la mère de la prospérité, et Dieu ne refuse rien au travail.

FRANKLIN.

—La souffrance a mille portes inconnues, outre ces grandes et larges issues par où tout le monde la voit passer. Elle fait des chemins subtils et couverts de fleurs : elle va vite, loin et haut, parce qu'elle est la plus active messagère de Dieu. Elle porte la croix de Jésus-Christ et l'humanité est taillée pour que ce fardeau passe partout.

Carnet d'un Curieux

Les Peintres d'après leurs Palettes

Je sors de chez Beugniet, j'ai encore dans les yeux le curieux et étincelant feu d'artifice que je viens de contempler pendant plus d'une heure.

Le sympathique marchand de tableaux de la rue Laffitte possède sur les murs de son antichambre une précieuse et unique collection dans le Paris blasé ou l'épithète "unique" a été depuis longtemps mise en disponibilité pour retrait d'emploi. Cette collection se compose d'autographes spéciaux : les palettes de presque tous les peintres connus de la fin du siècle.

On pourrait faire un cours d'esthétique devant cette collection typique que M Beugniet doit léguer à l'Etat. Nos diverses écoles modernes sont représentées là, avec leurs tendances nettement accusées, leurs programmes, leurs manifestes, leurs moindres nuances.

Et Corot ! mort cependant en pleine apothéose après les longs et crus débats que l'on sait, il n'a jamais obtenu du jury la grande médaille d'honneur, mais ce succès lui importait peu. Il était, à la fin de sa vie, accablé de commandes qui lui faisaient compensation avec le temps où il disait, railleur et convaincu :

— J'ai enfin vendu un tableau et je le regrette, car sans cela j'avais la collection complète.

La palette de ce peintre exquis est carrée comme celles d'ailleurs de la plupart des paysagistes. Ils choisissent cette forme parce qu'elle s'adapte mieux à la boîte à couleurs et laisse les silhouettes contournées aux peintres de genre ou d'histoire qui, travaillant à l'atelier, n'ont pas besoin de courir la campagne le sac au dos.

L'aspect des tons fraternisant entre eux dans une promiscuité incohérente rappelle, d'une façon frappante, les couleurs un peu grises, brouillasseuses, humides, harmonieuses qui sont de l'essence même de la facture de Corot. Aucuns rouges, très peu de verts, du chrome et surtout du blanc d'argent.

Bien différente la palette d'Isabey, qui a été la première de la collection et autour de laquelle sont venues se grouper les autres sur le panneau ou elles sont toutes arrangées en panoplie. Les rouges et les bleus dominent. C'est un désordre curieux, des couleurs ractées au couteau s'amoncellent en colline près du pouce. Fébrilement, la brosse a été chercher les moindres places nettes pour essayer les tons, à droite et à gauche, en bas et en haut, partout; on dirait une plaque de marbre aux veines longuement accentuées. Au centre, l'artiste a bouché une place vide avec une pochade nerveuse représentant une dame de la cour de Henri II.

Edouard Detaille a donné à M. Beugniet l'idée de faire illustrer les palettes qu'il voudrait collectionner. Aussi, comme Isabey, il a peint sur la sienne un cuirassier enlevé de quelque coups de pinceau. C'est l'unique point de comparaison par exemple. La modeste planchette qui a servi à l'exécution de tant d'œuvres remarquables est nette, propre, polie, astiquée comme un garde municipal en faction. Les couleurs posées méthodiquement par petites touches ressemblent à des pains à cacheter.

En commençant par la gauche, je note : le bitume, la terre de Siègne brûlée, la terre de Siègne naturelle, l'ocre jaune, la laque jaune, le vert anglais. Au centre le bleu.

Ça et là quelques essais délicats, pondérés, posés proprement.

Moins accentuée chez de Neuville, cette correcte tenue du ménage, mais préoccupation analogue pour le placement naturel des couleurs, qui sont alignées comme un peloton de fantassins à la manœuvre.

Engène Lambert couvre sa palette de larges essais au milieu desquels saute un chat au minois éveillé, et Bouvin n'utilise que les bords de sa planchette, ce qui lui a permis de peindre sur le reste une carnéliste assise un chapelet entre les doigts.

Berne-Bellecour doit tenir sa palette perpendiculaire, car ses essais, semblables à des larmes, ont coulé verticalement. Un ton vert bleuâtre domine. Le peintre militaire a posé au centre un petit chasseur à pied, dont il a le secret, crâne, résolu, le genou en terre et le fusil à l'épaule. Pour Protais, beaucoup de vert, de gris et de grandes balafres comme essais. Quant à Vibert, il rompt avec la règle académique, qui veut que l'on dispose les couleurs en gamme chromatique allant du blanc au noir. Lui ne tient aucun compte des gradations d'usage et met le blanc au centre, du vert émeraude à l'une des extrémités et à l'autre de la terre de Siègne brûlée.

Gustave Doré a signé d'un souvenir et d'un regret à la patrie exilée son immense palette : une cigogne au long cou, perchée sur une cheminée d'Alsace. A côté, la toute petite palette de Ricard, à peine recouverte de couleurs, forme un frappant et curieux contraste. Il existe autant de différence entre elle et celle de Bonnat, qu'entre les portraits exécutés par les deux peintres.

L'auteur du Christ en croix fait de larges essais, frottant ses brosses, on le sait, avec une fièvre rageuse. Un peu partout, à la diable, de vigoureux tons de chair, d'épaisse lèchades de bleu laqueux : tout vous aide à retrouver les procédés, l'aspect, le faire des œuvres de Bonnat.

Le sexe aimable n'est représenté que par Mme Madeleine Lemaire. Il est vrai qu'elle tient très coquettement l'étendard du charme et de la grâce. Une avalanche de roses odorantes et fraîches, qui semblent comme posées par une main habile, sur une coiffure de bal, cache en partie les fibres du bois. Les couleurs sont arrangées avec tant de soin et tant de goût que l'on croirait volontiers contempler un écran de porcelaine préparé pour la circonstance. Il est impossible qu'il sente l'essence, il doit fleurir la verveine ou le vétiver.

L'une des premières palettes posées par cet aimable marchand de tableaux date déjà de vingt ans. Et la dernière ? direz-vous, il n'y en a pas, car il en arrive toutes les semaines rue Laffitte, chacun des artistes connus aimant beaucoup M. Beugniet et voulant figurer dans ce petit musée, qui doit aller d'abord au Luxembourg, et plus tard au Louvre.

Une dernière réflexion pour finir : Je ne voudrais pas gâter le bonheur de son propriétaire. Il est déjà assez malheureux de ne rien avoir de Decamp ; mais je lui garantis qu'il existe cependant de par le monde une palette qui manquera toujours à sa série — c'est celle de Rubens, que la Belgique montre avec orgueil.

PAUL ENDEL.

Le bureau du JOURNAL DES ETUDIANTS, à l'Université Laval, sera ouvert à tous les mercredis soirs, de huit à dix heures.

La Beauté

Beaucoup de parents s'efforcent d'inculquer à leurs enfants cette opinion que la beauté est chose fragile et qu'elle fait rarement le bonheur de la personne qui la possède.

Et cependant, en dépit de tout, chacun désire la beauté. Ce souhait semble inné en nous ; il nous poursuit jusqu'au tombeau. La première pensée presque qui vient à une petite fille, c'est de se regarder dans la glace. Il est vrai que cela tient beaucoup à l'éducation frivole que nous donnons à nos filles. Nous leur prêchons le mépris de la beauté en leur recommandant mille soins de toilette, en attachant devant elles une importance exagérée à l'élégance d'une robe, à la fraîcheur d'un chapeau, en les faisant se mettre parfois au supplice pour que les boucles du matin se préparent bien pendant la nuit, en leur faisant prendre au dehors mille précautions pour leur teint, tandis que le hâle du grand air et du beau soleil donne au visage une apparence de santé qui est son plus grand charme.

Il y a, hélas ! des femmes qui, pour paraître belles, risquent leur existence en prenant de l'arsenic ; d'autres qui par l'usage des poudres où entre du plomb s'exposent à la paralysie, d'autres encore perdent la vue en employant de la belladone afin de se rendre le regard brillant. Combien deviennent phthisiques grâce aux corsets !

Il est tout naturel qu'on veuille paraître aussi bien que possible, pourvu qu'on n'altère dans ce but ni sa santé physique ni sa santé morale.

La propreté, l'exercice au grand air et la bonté sont les facteurs les plus importants du charme et de la beauté.

FANTASIE

A propos de pantoufles.

On se rappelle la célèbre réplique de M. Jourdain : " Quoi ! quand je dis : Nicole, apportez-moi mes pantoufles, c'est de la prose ". Le maître de philosophie lui répond avec une condescendance un peu méprisante : " Oui, monsieur. "

Le maître de philosophie aurait tort de mépriser l'étonnement de M. Jourdain ; car c'est une chose difficile entre toutes les choses simples que de savoir dire : " Nicole, apportez-moi mes pantoufles. " Il faut se garder de blesser par une affectation de raideur ; il faut aussi éviter de lui montrer trop de familiarité. Il ne faut pas avoir l'air d'attacher de l'importance aux pantoufles elles-mêmes, mais il faut laisser entendre que si ces pantoufles ne sont pas là dans quelques minutes, on se fâchera. La baronne Staffe a dit quelque part : " On connaît le degré d'éducation d'un homme à la manière dont il parle à ses domestiques. "

Ce critérium nous sera également d'une grande utilité en littérature ; nous nous chargerons de reconnaître un écrivain à la manière dont il tournera cette simple demande de pantoufles adressés à Nicole. En voici quelques exemples ?

I. Rougon hurla : Ah ça ! est-ce que le touchon de Nicole n'allait pas bientôt lui apporter ses savates, et plus vite que ça ?

(EMILE ZOLA, *La Noblesse de Rougon*)

II. Alors, je rentre chez moi ; je me déchausse avant d'écrire mon article, et je crie, à ma grosse bou-

ne : " Dites donc, Nicole, passez-moi donc mes pantoufles. "

(F. SARCEY, *Feuilleton du Temps sur le Bourgeois gentilhomme*.)

III. Aussi, ces pantoufles, brodées par la vieille maman portées par le chef de famille et conservées comme un cher souvenir, ces pantoufles à la bonne franquette, ces pantoufles que je ne puis regarder sans être émue au plus profond de mon cœur, ces pantoufles, ah ! Nicole, fidèle servante, apportez-les ! Je les mettrai sous les yeux de tous ces faux nobles, pour leur rappeler leur origine...

(SÉVERINE, *Les Deux en Toc*.)

IV. Les pantoufles, Nicole, les pantoufles ! Apportez-les les pantoufles !

(JEAN MORÉAS, *Le Grec gentilhomme*.)

V. Lors, nous dirons : " Ni Kôl, apportez le pantouf. "

(J. M. DE HEREDIA, *Les Trophées*.)

VI. J'appelai : " Nicolas, portez-moi mes pantoufles ! "

(F. CORPÉE, *M. de Montrouge*.)

VII. Pantoufles ! arrivez nicolement.

UN JEUNE.

VIII. Casal sonne : " Nichol, please ! les bottines vernies no 96 ! "

(PAUL BOURGET, *Le Snot roturier*.)

IX. Pauvres bougres de larbins ! c'est votre tour de vous révolter ; et quand le bourgeois gueulera ; " Nicole apporte-moi mes rigalins ! " f... y un bon coup de soulier sur le blair.

(Les Aristos à la manque pas X..., du Père Pinard.)

J'estime ces exemples suffisamment concluants. Pour ma part, si j'avais besoin de mes pantoufles, je n'attendrais pas que Nicole me les apportât ; j'irais les chercher moi-même.

BILL SHARP.

L'étude de soi-même

On s'ignore généralement. On voudrait être meilleur, plus pieux, plus charitable ; mais l'ignorance de nos défauts paralyse nos désirs. On connaît les autres, leurs opinions, leurs défauts le moyen de les gagner ; et, tout occupé des autres, on laisse grandir des défauts qu'on ne croit pas avoir. On étudie l'histoire des peuples, la géographie d'un pays, mais presque personne n'étudie sa propre histoire, la géographie de son âme, les sentiers pris par l'ennemi pour arriver jusqu'à son cœur.

Par suite de cette ignorance, nous ne savons pas si le motif de nos chagrins et de nos joies est louable, nous croyons agir par charité, et c'est l'égoïsme et l'orgueil qui nous dirigent. On ne soupçonne pas le despotisme de nos désirs et de nos caprices, et nous tombons dans une foule de péchés de surprise qui bientôt deviennent des péchés volontaires— Connaissons-nous nous-même. Pour faire fructifier un champ, il faut connaître sa nature et ses propriétés, et puis le cultiver, armé de la serpe et de la charrue. Etudions notre caractère, notre imagination, notre cœur, notre volonté, nos sympathies, nos antipathies et la cause de nos fautes. Plus nous nous connaissons, meilleurs nous serons et la connaissance de nous-mêmes nous rendra plus facile celle de Dieu.

M. A. LACROIX, étudiant en droit, est autorisé à prendre des abonnements pour notre journal.

—UN—

Appret Judicieux

(Comédie en 1 Acte)

(La scène se passe dans un village canadien au nord de Québec, époque présente).

(Suite)

SCÈNE XI

Max.—Jacquinet.—Gugus.

MAX

(S'adressant à Jacquinet) Vous, le père, vous avez entendu ce que le docteur vous a dit ; ne bougez pas. Pendant ce temps-là, je vais aller vous chercher quelque chose à manger.

JACQUINET

Pas d' danger ; j'grouillera pas un'patte. Mais, dites moué donc, m'sieur ?

MAX

Quoi ?

JACQUINET

Voit-y pas queuq'fois l'guabe, vot' docteur ?

MAX

Hein ? qu'est-ce que tu me chantes-là ? Le docteur Splenius voir le diable ? Il ne manquerait plus que cela. (A part en sortant) Je crois qu'il devient fou.

SCÈNE XII

Jacquinet.—Gugus.

JACQUINET

Alors, c'est toué qu'es mon fils ?

GUGUS

Ben oui, que j'éré, toujours !

JACQUINET

Je te crayais plus beau qu'ça.

GUGUS

C'ti vrai ?

JACQUINET

T'es même bien laid.

GUGUS

Ben, poupa, je n'd'mande pas que vous m'fassiez des compliments, moué.

JACQUINET

Je dis pas que non ; mais en attendant je te vois tel que t'es. Et pis je vais pouvoir marcher seul, sans l'aide de parsonne, car je voiré, je voiré, entends-tu ? Qu'es que c'est donc, ça ? (Il tend la main pour saisir un objet, mais n'étant pas encore habitué à la distance il tombe à quatre pattes) Ah !...

GUGUS

Vous voyez, c'est ben beau ; mais avec tout ça, vous v'là ben avancé.

JACQUINET (se relevant)

Comment ça ?

GUGUS

Qu'est-ce que vous allez faire à c't'heure.

JACQUINET

Cette histoire ! j'vas travailler, parbleu.

GUGUS

Travailler ? c'est ben facile à dire ; mais à quoi ? vous n'avez fait que quéter toute vot' vie, et vous connaissez pas d'métier.

JACQUINET

C'est pourtant vrai ! j'y avais pas pensé ; mais qu'est-ce qui m'empêche de n'pas encore quéter ?

GUGUS

On avait ben piqué d'un pauv'

aveugue, mais quand on verra un fort gaillard qu'aucun' infirmité n'empêche de travailler, on nous enverra sus l'four.

JACQUINET

Oui, mais toué, es-tu bon à rien ?

GUGUS

J'sus conducteur d'aveugue, de mon méquier ; si je trouve une situation.....

JACQUINET

C'est grave, très grave !

GUGUS

Voulez-vous que je vous dise queuque chose poupa ?

JACQUINET

Oui !

GUGUS

Eh ben ! ce docteur-là avec toute sa magie nous a fait plus d'mal que d'bien.

JACQUINET

Je commence à Péraire.

GUGUS

Savez-vous comment en ville on appelle ce qu'il vous a fait ?

JACQUINET

Non !

GUGUS

Eh ben, ils appellent ça enlever les moyens d'vivre, et ça se punit fort.

JACQUINET

V'là c'qui est pas drôle ; mais qui faut-il voir pour cela ?

GUGUS

Un homme de loi, un avocat !

JACQUINET

Où que j'pourrais ben en trouver ?

SCÈNE XIII

Jacquinet.—Gugus.—Max.

MAX (entrant avec un plateau chargé de vaisselle)

Bon, voilà de quoi manger pour vous, le père ; j'ai ici un petit bouillon comme jamais vous en avez mangé. (à Gugus) Toi, fiston, tu vas aider ton papa.

GUGUS

Je m'appelle pas fiston, moué.

MAX

Marche toujours, tu feras des embarras plus tard. (on frappe) Entrez !

SCÈNE XIV

Les mêmes, plus Corbinet.

CORBINET (entrant)

Le docteur est-il arrivé ?

MAX

C'est vous monsieur le juge ? Je croyais que vous ne viendriez pas.

CORBINET

Mais si, puisque je l'ai dit.

MAX

Fort bien ; si vous voulez vous asseoir ; je vais chercher le docteur. (il sort)

SCÈNE XV

Jacquinet.—Gugus.—Corbinet

Gugus (bas à son père)

Papa, c'est un juge.

JACQUINET

Oui ! puis après ?

GUGUS

Allez donc lui parler.

JACQUINET

Ah ! laisse-moué tranquille.

GUGUS

Vous pardez là un' occasion su-

perbe ; si vous ne l'fesez pas, vous êtes un' grosse bête poupa.

JACQUINET

Soit, qui risque rien n'a rien.

(à Corbinet) Monsieur ?

CORBINET

Monsieur ?

JACQUINET

Vous êtes juge, monsieur ?

CORBINET

Oui ! juge de paix et cordonnier, sauf votre respect.

JACQUINET

J'ai à vous dire queuque chose qui regarde la justice.

CORBINET

À votre entière disposition.

JACQUINET

J'ai à m'plaindre contre queuqu'un de cette paroisse.

CORBINET

Parlez, monsieur. Parlez ! la justice vous écoute.

JACQUINET

Que diriez-vous si queuqu'un

m'aurait enlevé mes moyens de vivre ?

CORBINET

C'est là une question importante ; dites-moi donc tout sans aucune crainte ; la justice est faite pour être rendue.

JACQUINET

V'là comment : j'étais t'aveugue et grâce à cette profession, j'gagnais t'assez pour mon entrequin et celle d'mon fils.

CORBINET (montrant Gugus)

Monsieur ?

Gugus (majestueusement)

Oui, moué.

JACQUINET

Un homme à qui j'demandais la charité m'a, avec de sa magie noire, rendu les yeux et par là même, fait parde mon salaire quotidien.

CORBINET

C'est fort grave, et cette personne ?

JACQUINET

C'est l'docteur d'la maison, icite :

J. ET G.

(A suivre)

CHARITÉ

« Donnez ! Il vient un jour où la terre nous laisse ;
« Vos aumones là-haut vous font une richesse. »

V. II.

Sur les toits, tempête le vent,
Froide, épaisse, tombe la neige
Le givre aux rameaux se suspend :
C'est l'hiver et son blanc cortège !

Au sein des plaisirs et du bruit
Le riche se grise de joie ;
Et là, dans son affreux réduit,
Le pauvre à la peine est en proie.

O vous tous qu'un sort généreux
A fait naître dans l'opulence,
Sachez, ah ! sachez rendre heureux
Ceux qui souffrent de l'indigence !

Calmez leurs profondes douleurs !
Ils n'ont rien, donnez-leur l'obole !
Soulagez-les ! Sèchez leurs pleurs !
A tous une bonne parole !

Alors vous sourira le ciel !
Et, pour vous, dans le sanctuaire,
Le pauvre, priant l'Éternel,
Egrènera son vieux rosaire.

JACQUES BEAUMONT.

LE SOUVENIR DES AÏEUX

Enfants ! fils des héros disparus ! fils des hommes
Qui firent mon pays plus grand que les deux Romes,
Et qui s'en sont allés dans l'abîme engloutis !
Vous que nous voyons rire et jouer tout petits,
Sur vos fronts innocents, la sombre histoire pèse ;
Vous êtes tous couverts de la gloire française.
Oh ! quand l'âge où l'on pense, où l'on ouvre les yeux
Viendra pour vous, enfants, regardez vos aïeux
Avec un tremblement de joie et d'épouvante.
Ayez toujours leur âme en vos âmes vivante,
Soyez nobles, loyaux et vaillants entre tous,
Car vos noms sont si grands qu'ils ne sont pas à vous !
Tout passant peut venir vous en demander compte.
Ils sont notre trésor dans nos moments de honte,
Dans nos abaissements et dans nos abandons :
C'est vous qui les portez, c'est nous qui les gardons.

Le vin de mon oncle

NOUVELLE

(Suite et fin)

Cet attrait irrésistible que tu éprouves vers les jeunes filles, si dangereux pour ton âme, n'est cependant un trait de lumière. Tu n'aurais peut-être pas la force de tenir toujours en bride tes mauvais penchants. Tu ne peux être prêtre : Dieu ne t'a pas choisi. Pourtant cette vive intelligence dont il t'a doué doit être consacrée à sa gloire. Enfin... Les voies du Seigneur sont impénétrables. Remporte ces restes de ton festin.

Assiettes, verres, bouteille, en un seul voyage, je remis tout en place, dans le buffet de la salle à manger. Tout me semblait facile, à présent. La vie avait de nouveau pour moi tout son charme attirant d'aurora. Lorsque la sonnerie de l'Angelus répandit dans le silence frissonnant de la nuit ses argentines vibrations, messagères de pensées pieuses, je mis autant que je pus, dans la récitation de cette prière, de fervente gratitude envers Dieu, qui laissait devant ma jeunesse, grandes ouvertes, toutes les voies enchantées de la vie.

L'indulgente condescendance que mon oncle venait de me témoigner, pour mes trop humaines faibles, dans le chemin du sacrifice où il renonçait à m'engager plus avant, avait achevé de fondre mon cœur en regrets attendris de la peine que je lui avais causée au sujet de sa vigne.

J'éprouvais un impérieux besoin d'adoucir, à mon tour, l'amertume du trouble de conscience éveillé en lui par mes propos in considérés. Je m'ingéniais à former quelque phrase câline qui eût été, pour lui, une de ces caresses d'âme dont la douceur, venue de moi, mettait son cœur en joie.

— Vous savez, mon oncle, lui dis-je, à souper, entre le potage absorbé silencieusement et une truite de Chantemerle accommodée par Zénaïde, dans une sauce au beurre dont elle avait le secret, vous savez? votre vigne, vous avez bien raison de l'aimer.

Et rappelant ses propres paroles, je poursuivais, avec une solennité qui le fit sourire :

— La vigne est un don de Dieu plus précieuse que l'or, puisqu'il arrive qu'au sang divin, le sang de la vigne soit transsubstantié.

— Sans doute. Mais tu m'as éclairé sur moi-même. Cette vigne me tenait au cœur par des liens d'une passion trop terrestre : l'année prochaine, je la céderai à ton père.

— Oh ! mon oncle, quand je pense que c'est moi qui vous aurai privé du seul plaisir que vous eussiez ici-bas. Et c'était un plaisir bien innocent !

— Ne te déssole pas. Il faut bien qu'il y ait, en ce monde, quelques âmes qui s'immolent outre mesure pour le salut de celles qui ne savent renoncer à rien.

A partir de l'année suivante, ce fut mon père qui eut le soin de cette vigne de Combe-Rouge. Mais, soit à cause de la dureté des temps, soit que mon père ne pût lui donner l'exclusive affection de mon oncle, jamais plus elle ne nous a donné de ce vin où l'on retrouvait l'odeur fine des pimprenelles, des œillets sauvages dont cette vigne semblait imprégnée du temps de mon oncle, comme si elle eût baigné dans un houle de parfums.

FÉLICIEN PASCAL.

La Bouée

Fantaisie dialoguée

Personnages : SUZANNE, GASTON

Décor : Un salon très élégant. — Table à thé préparée. — Au mur, téléphone

SCÈNE UNIQUE

SUZANNE, enfoncée dans une bergère. En main un livre qu'elle ne lit pas. — Cinq heures ! Il ne viendra plus personne aujourd'hui. Aussi quel besoin avais-je, passé le vernis-âge, de garder mon jour ? Tout le monde est déjà parti de Paris. (Sonnerie du téléphone.) Tiens ! Qui ça peut-il être ! (Elle va à l'appareil et cause.) Allô ! allô — Ah ! c'est vous, mon ami ? — Vous ne viendrez pas dîner ce soir ? Bien... cela ne fait rien... (Se reprenant.) Je veux dire... Ne vous mettez pas en peine pour moi... Je m'accommoderai de ma solitude... — A dix heures ? Bon... Vous ne trouverez encore debout... Je vous attendrai... A tantôt, alors. (Revenant à la bergère.) Allons il est écrit que tout le monde me fera défaut aujourd'hui... Même mon mari. (Voyant Gaston qui entre par le fond.) Eh non ! Une visite ! (Elle se lève et va à lui les mains tendues.) Bonjour ! Que c'est gentil à vous d'avoir pensé à moi. Sans vous, j'aurais fais chou blanc. Vous savez l'honneur de mon salon.

GASTON, après avoir baisé la main de Suzanne. — C'est vous qui êtes gentille de me faire un si aimable accueil. Moi qui craignais des aigres reproches pour n'être pas venu de tout l'hiver.

SUZANNE — Mais oui, il y a un temps infini qu'on ne vous a vu, affreux romancier ! — Qu'est-ce qui s'est donc passé ?

GASTON — J'ai voyagé.

SUZANNE — Loin ?

GASTON — En Italie.

SUZANNE — Bon. Un livre là-dessus, je parie.

GASTON — Bien entendu. Je n'en ai pas encore donné. Il ne faut pas s'afficher.

SUZANNE — Et vous êtes resté longtemps là-bas à travailler ?

GASTON — Jusqu'en mars. Le temps d'écrire la moitié de mon volume... toute la partie dramatique.

SUZANNE — Mais une fois rentré... de mars en mai... car nous sommes en mai...

GASTON — J'ai achevé mon livre. J'avais laissé les descriptions pour le retour.

SUZANNE — Tiens !

GASTON — C'est un système à moi. Quand il écrit devant la nature même qu'il doit dépeindre, j'estime que l'auteur risque de s'emballer ; enfin, il est sujet à caution. Tandis qu'en se livrant à ce travail, chez soi, à plus de trois cents lieues de distance...

SUZANNE — Oui... il est mieux placé pour la perspective.

GASTON — C'est cela même.

SUZANNE — Tout le temps la plume en main, alors ? Vous n'êtes pas sorti de chez vous ? Vous n'avez jamais passé devant ma porte ?

GASTON — Si... mais voilà... quand ce n'était pas votre jour, je me disais : " Il n'y a pas de raison plausible pour que je monte, " et quand c'était votre jour, je pensais : " Il y a une raison plausible pour que je ne monte pas. "

SUZANNE — Prenez donc une chaise pour m'expliquer cela. (Il s'assied.)

GASTON — Mais oui... dans la saison des visites, on tombe au milieu d'un tas de femmes qui bavardent pour ne rien dire. On est assis

à deux lieues de la maîtresse de maison. C'est à peine si l'on a pu lui dire bonjour. Si l'on ne fait qu'entrer et sortir, on ne vous remarque pas. Si l'on prolonge, on est remarqué. Enfin on était venu pour faire une visite... et on en est réduit à jouer une figuration.

SUZANNE — C'est comme lorsqu'on s'attend à une lettre et qu'on reçoit une circulaire.

GASTON — C'est pourquoi je me suis dit : " Aujourd'hui 12 mai, comme il fait beau, comme la moitié de Paris est déjà à la campagne ou aux eaux, Mme Rovère, si elle a gardé son jour, a des chances pour ne pas faire le maximum. Au lieu d'un mauvais strapontin, dernier rang, je trouverai sans doute un fauteuil près de la scène... et qui sait ? peut-être même n'y aura-t-il que moi dans la salle. " Voilà pourquoi je suis venu.

SUZANNE — Bien raisonné. (Un temps.) C'est vrai que c'est gentil, une fois par hasard, de pouvoir causer en tête à tête. (Elle lui tend la main.)

GASTON, avec un shake-hand affectueux. — Voilà si longtemps que cela ne nous est arrivé...

SUZANNE, souriant. — Dame... six ans... au moins.

GASTON — Pas depuis votre mariage. Vous rappelez-vous ces honnêtes causeries d'autrefois, sous l'égide de votre tante ! (Brusquement.) A propos il va bien, votre mari ?

SUZANNE — Très bien, je vous remercie...

GASTON, mollement. — Allons ! tant mieux.

SUZANNE — Vous dites cela d'un ton... pâle.

GASTON — Je ne veux pas oublier que j'ai cru vous aimer autrefois.

SUZANNE — C'est vrai... vous aviez même demandé ma main.

GASTON — Oui... j'avais dix-huit ans, je me vois encore faisant ma visite à votre père. " Monsieur, j'aime votre fille. Elle est très riche, je le sais. Moi, je suis pauvre, vous ne l'ignorez pas. Mais j'imagine que ce n'est pas une misérable question d'argent qui peut vous faire hésiter. — Aussi, n'hé-ité-je pas, mon jeune ami, me répondit-il... et ma décision est déjà prise. Je vous la refuse. "

M. JULIEN BERR DE TURIQUE.

(A suivre)

Toute personne qui paie le prix de son abonnement doit exiger un reçu portant la signature du directeur du journal, Joseph Beaulieu.

UN ETUDIANT en droit désire avoir une chambre dans une famille privée où il n'y aurait pas de jeunes enfants. Adressez : L. L., B. 2187, Montreal.

H. CLOPIER, Propriétaire.

Restaurant Clouzier

224, Rue ST-LAURENT

En face du Marché, - Montreal.

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX

Dîner régulier à 25 cts.

Dejeuner et Souper à la Carte.

Specialité :

PRODUITS FRANCAIS

PHARMACIE

LAVIOLETTE & NELSON

100% de réduction pour les Etudiants.

1605 Rue Notre-Dame

Coin de la Rue St-Gabriel

MONTREAL.

AH! DE LORIMIER

Chemises Blanches à 50c., 75c. et \$1.00. Grand choix de Cravates, Collets, Corps et Caleçons, Etc. 1700, Rue Notre-Dame.

ULRIC DEMERS

Doreur Fratigue et Encadreur

A l'honneur d'annoncer aux Etudiants qu'il leur fera une très grande réduction sur encadrements de diplômes, de portraits, de gravures, etc.

ATELIER DE DORURE

AU NO. 380, RUE ST-LAURENT.

Passer voir nos Prix.

La BUANDERIE des ETUDIANTS

— EST LA —

NEW YORK STEAM LAUNDRY

MIREAU & CIE

191, Rue St-Urbain.

TELEPHONE 2122.

N. B. — Un escompte de 15 p.c. sera donné aux Etudiants. Un messenger va chercher le linge à domicile.

REDUCTION SPECIALE

Sur le prix des Médicaments, Instruments, de Chirurgie, etc.

à MM. les Etudiants.

A la Pharmacie Brault

119, ST-DENIS, coin de la rue Dorchester.

TELEPHONE 6122. SONNETTE DE NUIT.

ARGAND FRERES

MARCHANDS DE NOUVEAUTES

111, Rue St-Laurent, 111

Seuls depositaires pour le Canada des toiles hygiéniques de l'abbé Kneipp.

L. H. COULET

MARIAGES, FÉNERAILES, DINERS ET SOIERS seront fournis avec fleurs fraîches de toutes sortes.

BOUQUETS ET FLEURS FAITS A ORDRE DANS LES DERNIERS JOURS.

711, BULLOCH, 1911, Rue STE-CATHERINE

Enseigne la manière de conserver et de cirer les fleurs naturelles.

O. A. THIBAUT L. A. SMITH

THIBAUT & SMITH

Importateurs de

- MUSIQUE -

ET

D'INSTRUMENTS

1687, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Le Palais des Fumeurs

ASSORTIMENT COMPLET

CIGARES, CIGARETTES,

PIPES, TABAC

En Gros et en Detail

Une specialité de Cannes

GEO. STREMSKY,

PROPRIETAIRE

1709, Rue Ste-Catherine,

Montreal, Can-

MAITRE TOBIE

NOUVELLE

Suite.

Elle eut un sourire radieux en songeant à son enfant ; puis, se dirigeant vers la porte : — A présent je m'en vais, dit-elle ; j'ai tant d'ouvrage encore ! Allons, bonsoir, maître Tobie !

Et aussitôt la voilà partie. Peu de temps après on entendit son balai frotter avec tant d'entrain les marches usées de l'escalier qu'il semblait ne point vouloir faire grâce au moindre grain de poussière. Ce bruit produisit soudain chez maître Tobie une certaine émulation : il boutonna son gilet de laine grise, prit le torchon abandonné par la voisine et parut vouloir aussi se mettre à la besogne. Vraiment, pour qui aurait eu le culte de la propreté, il y avait dans la chambre de quoi s'occuper sans relâche. Tous les murs étaient tapissés de gravures, de photographies et d'images entre lesquelles pendaient trois boîtes pleines de papillons et de scarabées, un corbeau poudreux était perché sur l'armoire, et au plafond planait un milan aux ailes étendues. Sur une planche dans un coin, se dressaient des pipes aux têtes bigarrées, — le maître lui-même d'ailleurs ne fumait pas — et dans le coin en face s'appuyait un vieux fusil à moineaux tout rouillé. Sur le sofa de bois était jetée une peau de renard malpropre et usée, et l'énorme fauteuil de cuir était la couche favorite de Noiraud. Un rouge-gorge, qui voletait par la chambre, donnait des signes non équivoques d'une excellente digestion et cela ne contribuait pas précisément à augmenter le degré de propreté générale du logis.

Maître Tobie donna deux ou trois coups de torchon à droite et à gauche à travers ce bric-à-brac, puis, étonné et satisfait d'avoir déployé tant d'activité, il s'assit commodément dans le fauteuil et installa sur ses genoux Noiraud toujours endormi. Le gros matou servait de bouillotte au bonhomme qui était aussi frileux que nonchalant.

Le feu crépitait dans le petit foyer, les tisons se consumaient lentement, une lueur rougeâtre tremblait dans la chambre au crépuscule sans cesse grandissant. En face, chez le charpentier, l'apprenti balayait les copeaux ; les femmes et les enfants, en l'honneur du saint jour du dimanche, nettoyaient le pavé de la rue de vant leur porte ; à la fontaine voisine les jeunes filles faisaient reluire les larges cercles de métal de leurs seaux pesants, et, de temps en temps une charrette, avec son atelage de bêtes à cornes, passait lentement, revenant de la campagne.

Maître Tobie s'étendit dans son fauteuil avec plus de complaisance encore que d'habitude ; le samedi soir était resté tel qu'il l'avait toujours connu, rien n'avait changé dans la petite ville s'il avait changé lui-même et si ses cheveux, autrefois bruns et épais, avaient blanchi et se faisaient toujours plus rares. Comme cette vie calme, monotone, comme ce cercle d'action borné lui avait semblé intolérables autrefois ! Là-bas l'appelaient ses désirs, dans la vie aux luttes incessantes, aux perpétuels changements ; plein d'ardeur et de foi, il ne doutait pas alors qu'il ne contraindrait la fortune à lui être favorable. Pourtant tous ses efforts avaient été vains, toutes ses entreprises avaient échoué, en partie

par sa propre faute, en partie par la faute d'autrui.

Et quand, dans l'exil lointain, il laissait tomber les bras avec découragement, un désir d'une douceur infinie s'emparait peu à peu de son cœur : goûter la paix du samedi soir dans la petite ville oubliée. Et ce désir grandissait à mesure qu'il constatait l'écroutement de ses espérances. Il était harcelé par cette idée : s'asseoir à cette fenêtre donnant sur la rue étroite, dans cet humble logis qu'il avait à tout prix voulu désertier.

L'obscurité était venue ; quelques lumières faisaient déjà ça et là scintiller les petites vitres ; le foyer se réveilla tout à coup pour jeter un instant des lueurs plus vives qui vinrent danser sur l'établi juste en face de l'âtre.

Involontairement, les yeux du bonhomme tombèrent sur les chaussures à veine commencées. Autrefois son métier ne lui inspirait qu'horreur et dégoût : il se croyait fait pour un plus noble emploi. Et à présent, les vaines chimères envolées, les beaux rêves anéantis, une seule ambition lui était restée : faire une paire de bottines absolument irréprochable. Il avait imaginé une méthode qui donnerait de toute nécessité à l'objet un tour merveilleux : solidité et élégance ! N'était-il pas navrant que personne n'eût plus confiance dans le vieux savetier ? Longtemps il ensoleilait son chagrin au plus profond du cœur, espérant toujours qu'à la fin quelqu'un se déciderait à lui commander une paire de chaussures neuves. Mais non, personne ne vint, et alors, comme un jour il donnait cours à sa bile devant Mme Lene, elle prétendit avoir besoin de bottines et maître Tobie lui prit aussitôt mesure. Cette opération préliminaire se fit d'une façon nouvelle, étrange, puis Tobie dessina un croquis du pied et établit un calcul. La forme aussi ne fut pas disposée de la manière habituelle, et le bonhomme assura haut et ferme que de ses mains allait sortir un chef-d'œuvre dont le monde resterait ébahi.

Si quelqu'un jadis avait prédit à maître Tobie qu'il reviendrait à son point de départ après n'avoir trouvé par les chemins chemins du monde que la lassitude et la misère, de quel éclat de rire il eût accueilli la fâcheuse prophétie ! Sans doute il avait recueilli de ci, de là un grain de philosophie, et ses idées étaient autrement larges que celles des braves bourgeois de la petite ville ; mais de ces choses, qui se souciait ?

Le lendemain matin, Tobie fut réveillé par l'éclat d'un soleil radieux. Pour célébrer le dimanche il avait dormi la grasse matinée, et il se sentit tout joyeux à voir que le soleil avait pu percer l'épais brouillard. Après s'être rasé soigneusement, — car il ne portait ni barbe ni moustache, — après avoir donné à manger à Noiraud et au rouge-gorge et avoir achevé lui-même son déjeuner frugal, il mit son habit des jours de fêtes et se glissa au dehors par la porte de derrière. Il n'aimait pas à être épié dans ses promenades du dimanche et rien n'exaspérait le vieil amoureux de la nature comme de rencontrer quelque connaissance qui, avec un rire niais, lui demandait pourquoi il s'en allait à travers champs au lieu de boire sa choppe dans le cabaret enfumé. Aujourd'hui l'étroit chemin creux était solitaire et maître Tobie atteignit le bois sans avoir vu un visage humain, ce qui le mit en belle humeur.

M. C. G. REULING.

(A suivre)

PHARMACIE BARBEAU

1934, rue Ste-Catherine

Coin St-Chs-Borromée

Prescriptions remplies avec le plus grand soin, par des commis certifiés seulement Assortiment complet de Médicines Françaises, Articles de Toilette, Parfums, Poudres, etc.

Etudiants, même prix qu'aux médecins

TÉLÉPHONE DES MARCHANDS, 115.

TÉLÉPHONE BELL, 7050.

J. A. MAROIS

Artiste Pointre

1574, Rue Ste-Catherine, coin St-Dominique, MONTREAL
Portraits à l'Aquarelle, à l'Huile, au Pastel, au Crayon, Tableaux d'Eglises.

QUERY FRERES

Photographes attitrés du Clergé

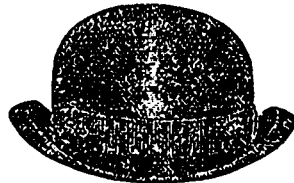
Pendant 14 ans chez Notman & Fils

Photographies en tous genres et d'après les procédés les plus récents.

Tout argent pour abonnement ou annonce au JOURNAL DES ETUDIANTS devra être adressé :

Boite 2187, B. P., MONTREAL.

CHAPELIER DES ETUDIANTS



ARMAND DOIN, Manufacturier et Importateur
Réparation de Chapeaux et Fourrures.
1584, Notre-Dame, Vis-à-vis le Palais de Justice
MONTREAL.

ROBERGE & Cie

693, rue St-Laurent

CHAUSSURES

FRANCAISES

ANGLAISES

ET AMERICAINES.

Spécialité pour tout ouvrage à la main fait sur commande.

Réparage de tout genre fait avec le plus grand soin et à des PRIX REDUITS

QUINZE POUR CENT de réduction pour les Etudiants.

E. LECLAIRE

Ex-épiciier de la rue Cadieux, maintenant Entrepreneur de

POMPES FUNEBRES

444, Rue RACHEL

MONTREAL.

Cercueils en bois et en métal de toute description.

Corbillards pour funérailles ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Habilllements pour hommes, femmes et enfants et embaumement à prix modérés.

N. LÉVEILLÉ

MARCHAND - TAILLEUR

138 1/2, Rue Saint-Laurent

Prix spéciaux pour les Etudiants.

M. E. LAPOINTE

1576, Rue NOTRE-DAME

(En face du Palais de Justice)

CIGARES DES MEILLEURES MARQUES

CIGARETTES

PIPES DE TOUTES SORTES

Reduction pour les Etudiants.

HAUTES PRAIQUES

SUR ECALLES, EN SOUPE, ETC.

PRIX SPECIAL POUR ETUDIANTS

W. LAMOUREUX

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Ouvrage de Pratique et Réparation

1599, rue Ste-CATHERINE

TÉL. DES MARCHANDS, 402.

LIVRES de MEDECINE

A LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 a 14, rue St-Vincent

MONTREAL.

Messieurs les Médecins et Messieurs les Etudiants en Médecine trouveront en-ore, en s'adressant à notre librairie, le plus grand choix d'ouvrages, des auteurs anciens, pour l'étude et la pratique de cette science.

Les prix sont réguliers et des plus modérés. Des remises libérales sont accordées sur les anciennes éditions.

Restaurant Commercial

1612 RUE NOTRE-DAME

Reconnu pour ses dîners à 25 c Six salons privés, à la disposition du public, pour Dîners, Soupers, etc., etc Cuisine et service de 1er ordre.

Une visite sollicitée.

THEO. LANOTOT, Prop.

Entree Privée : 1620, rue Notre-Dame.

AUX ETUDIANTS

POUR LES FETES . . .

. . . Grand choix de CANNES, PIPES, CIGARES, Etc. . .

QUINZE pour cent d'escompte sur tout article de fumeur chez

T. Theo. VALIQUETTE,

1735 Rue Ste-Catherine, . . . Montreal

Voila la Sante

Emulsion d'huile de Foie de Morue Cresco-Hyphosphate Rendue assimilable par la Pancréatine. Cette Emulsion à l'aspect d'une crème blanche et est agréable au Gout.

TONIQUE RECONSTITUANT ANTIBACILLAIRE. Grande efficacité dans Faiblesse du Sang, Lymphatisme, Rachitisme, Scrofules, Phthise, Bronchites chroniques, Affections chroniques de la gorge et du nez, Langueurs, Convalescence. Hautement recommandé par la faculté médicale.

EN VENTE PARTOUT.

ADELARD SAVARD, Pharmacien PROPRIETAIRE, Coin des rues Rachel et St-Denis

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux et des Gares de Chemins de fer

58 et 60, Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

JOS. RIENDEAU, - - Propriétaire.

Entre deux plaidoyers

En ménage :
On s'étudie trois semaines, on s'aime trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans et les enfants recommencent.

Dans un concert :
Un pianiste joue je ne sais quel ennuyeux morceau depuis une demi-heure.

—Ce n'est pas étonnant ! dit quelqu'un il est sourd : il ne s'entend pas.

—Alors, répondit une autre personne, faites lui signe qu'il a fini.

—Garçon, ce saumon n'est pas aussi frais que celui que nous avons mangé dimanche dernier.

—Comment ! pas aussi frais ! Mais c'est le même, monsieur !

Dialogue surpris dans un restaurant de la banlieue :

LE CLIENT.— Voyons, garçon, faites donc attention, vous inondez de bouillon ma redingote, que diable, un habit tout neuf !

LE GARÇON, impassible.— Oh ! monsieur, ça ne fait rien !

LE CLIENT.— Comment, ça ne fait rien ; vous êtes bon, vous !

LE GARÇON.— Passé sept heures, ça ne tache plus.

Un juge et un avocat chassent de compagnie ; le juge, apercevant un lièvre, le couche en joue et murmure :

—Condamné !

— ... Par défaut, complète l'avocat, en voyant le lièvre manqué, malgré la sentence, continuer sa course.

Le dernier calembour de Calino :
Savez-vous quelle différence il y a entre un maître d'armes, un bijoutier et... une couturière ?

— ? ?

—Aucune.

— ? ?

—Le maître d'armes *pare les coups* !

Le bijoutier *pare les cous*.

—Et la couturière ?

—La couturière *pare de coud* ! ! !

—

Que ceux qui desireront s'abonner au JOURNAL DES ETUDIANTS envoient Un Dollar à l'adresse suivante :

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

Boite 2157 B. P. MONTREAL.

N. B. A tout nouvel abonné, nous envoyons les numéros déjà parus.

—

Tous nos annonceurs font une réduction d'au moins dix pour cent aux étudiants.

—

FOISY FRERES

Marchands en gros et en détail de

PIANOS, ORGUES et MACHINES à COUDRE

Musique en feuilles et Instruments de tous genres

Bureau principal: 431 et 433, Rue St-Laurent, Montreal.

TELEPHONE } BELL, 6411,

MARCHANDS, 191.

SUCCURSALES : QUEBEC ET TROIS-RIVIERES.

TELEPHONE 7283
LAPRÈS & LAVERGNE
PHOTOGRAPHES
360 — RUE SAINT-DENIS — 360
Coin de la rue Ontario
Prix spécial pour les étudiants sur présentation d'une carte d'identification de leur président.

O. CRÉPEAU
NOTAIRE
107 Rue St-Jacques 107
20 "IMPERIAL" MONTREAL
BELL TEL. 2421.
ARGENT A PRETER.

R. Préfontaine, C.R., M.P. Chs Archer, L.L.B.
E. N. St. Jean, B.C.L. Alph. Decary, L.L.B.
Préfontaine, St-Jean, Archer & Decary
AVOCATS
Chambre 302, 303, 301, 305 Bâtisse de l'Assurance Royale, 1709 rue Notre-Dame, Montreal.

P. H. Roy, L.L.B. C. S. Roy, B.C.L.
ROY & ROY
AVOCATS
No 4 rue St-Laurent, Montréal. Boite 973 Bell Tel. 7. Heures de consultations. De 3 à 5 Hrs. P. M.

R. DESRIVIÈRES
AVOCAT
BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE
97, RUE SAINT-JACQUES
Chambre No 19. Téléphone 1658.

LS. CHALIFOUX, L. L. B.
Avocat et Procureur
BUREAU : 16, RUE SAINT JACQUES
Téléphone 2223. MONTREAL.

W. A. BAKER
AVOCAT
No. 3, COTE PLACE D'ARMES
MONTREAL.

Téléphone 1678. Résidence. *STE-ROSE*.
J. E. E. LEONARD, L.L.B.
AVOCAT
97 — RUE SAINT-JACQUES — 97
CHAMBRE 76
Edifice de la Banque du Peuple, Montréal.

PHILÉAS MAINVILLE
NOTAIRE
No 15861 RUE NOTRE-DAME
BUREAU DU SOIR :
No 1051, AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE.

HENRI LEMIRE
NOTAIRE
No 15861, RUE NOTRE-DAME
Téléphone Bell 2790.

L. T. MARECHAL ALFRED MACKAY
MARÉCHAL & MACKAY
AVOCATS
Bâtisse "New York Life"
Chambres 312, 313 et 314. Place d'Armes
Téléphone 1870. MONTREAL.

Téléphone 6201.
DR BROSSEAU, L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 7, Rue Saint-Laurent, MONTREAL.

Papineau, Marin, Morin & Fiset
NOTAIRES
97, Rue St-Jacques
Règlement de Successions, Prêts d'Argent sur Hypothèques, Administration de biens, Etc., Etc.
— TELEPHONE 1220 —

TELEPHONE DES MARCHANDS 775.
Cusson & Leduc
MARCHANDS DE TABACS
EN GROS ET EN DETAIL
26 Rue St-Laurent MONTREAL

A. CELINAS
Chaussures sur Commande
— ET DE —
Fantaisie pour Dames et Messieurs
168 Rue St-LAURENT
SPECIALITE : Chaussures pour infirmes en tous genres

GENÈREUX, CALARNEAU & Cie
CHAPEAUX, FOURRURES
ET MERCERIES.
227 Rue St-Laurent, Montreal
BELL TEL. 0121.

(MAISON ETABLIE EN 1866)

L. J. A. SURVEYER
6, rue St-Laurent
Marchand Quincaillier

Ferronnerie de Bâtisse
... ET ...
Ustensiles de Cuisine
Rasoirs "L. J. A. SURVEYER"
GARANTIS
Ressorts de portes pneumatiques
PATINS de toute sorte, etc.

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'École Polytechnique
Ingénieur - Civil - et - Arpenteur
107, RUE SAINT-JACQUES
En face du Carré de la Place d'Armes
Demande de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

CHAMBRE 610. TÉLÉPHONE 2632
P. B. MIGNAULT
AVOCAT
Bâtisse New-York Life. 11, Place d'Armes

C. THEORET
EDITEUR.
Librairie Generale de Droit
... Et de Jurisprudence
11 et 13, Rue SAINT-JACQUES

SOUS PRESSE
— O L E —
Droit Civil Canadien

Basé sur les "Répétitions écrites sur le Code Civil," de Frédéric Mourlon, avec revue de la Jurisprudence de nos tribunaux, par P. B. MIGNAULT, C. R.

TOME SECOND
Prix pour les Souscripteurs
Relié à chg. ou à veau - - \$5.00

TABLEAUX SYNOPTIQUES
du Droit Civil Canadien d'après la méthode de A. Wilhem,
par E. Z. Massicotte, avocat.
CONDITION SPECIALE POUR LES ETUDIANTS

J. A. A. AYOTTE
HOTEL DES ETUDIANTS
1744, Rue STE-CATHERINE
Vins et Liqueurs de premier choix.
Cigares des meilleures marques.

A. DAoust, Restaurateur
Hotel de Première Classe pour Dames et Messieurs
4761-4763 rue Ste-CATHERINE
COIN SARGENT
ENTRÉE PRIVÉE 1788 STE-CATHERINE
CABINETS PARTICULIERS. VINS DE CHOIX
Repas à la Carte. Ouvert toute la nuit.
Tel. Bell 6382.

EN VENTE PARTOUT

COGNAC
P. RICHARD
Garanti pur à l'Analyse
V. O. — V. S. O. — V. S. O. P.

SEULS AGENTS AU CANADA :
Laporte, Martin & Cie
MONTREAL.



ANNONCEZ DANS
Le Journal des Etudiants

CIRCULATION - - 2,000

Adressez - vous aux bureaux du
Journal, Université Laval.

Prix très bas pour toutes sortes d'annonces.

PHARMACIE DECARY
Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, - MONTREAL.
SERVICE DE NUIT ET DU DIMANCHE.
LIQUIDE ORGANIQUE DU Dr. BROWN SÉQUARD
SÉRUM ROUX
Nous recevons toutes les semaines du SÉRUM ROUX de l'Institut Pasteur de Paris.
PRODUITS FRANÇAIS
LABORATOIRE D'ANALYSES.
Téléphone Bell No. 6833. Téléphone des Marchands No. 171.